

## 2.1 Environnement

La France, avec ses collectivités d'outre-mer, est riche d'un patrimoine naturel comptant de nombreuses **espèces endémiques**. Sa **biodiversité** aquatique et terrestre est confrontée à de multiples pressions (pollution, **artificialisation des sols**, pratiques agricoles intensives, changement climatique, surexploitation, espèces invasives, etc.). À titre d'exemple, la part des surfaces artificialisées ne cesse d'augmenter malgré les objectifs pris en matière d'urbanisme pour limiter son rythme.

De nombreux dispositifs sont mis en place pour préserver ce patrimoine. Ils concernent à la fois les espèces et les milieux naturels : réglementation sur les espèces, création d'espaces protégés (réserves naturelles, sites Natura 2000, etc.).

D'autres types de dispositifs plus incitatifs, comme la **fiscalité environnementale**, sont mis en place pour réduire les impacts de la société sur l'environnement. Basée sur le principe du pollueur-payeur, l'objectif premier de la taxation environnementale est d'inciter les ménages et les entreprises à adopter des comportements favorables à l'environnement en augmentant les coûts des activités qui lui sont nuisibles. En 2018, le montant des recettes fiscales environnementales s'élève à 56,0 milliards d'euros (Md€), soit 2,4 % du produit intérieur brut (PIB). En 2017, les dépenses en lien avec l'environnement, financées par les administrations, les ménages ou les entreprises, atteignent 69,8 Md€ : 49,2 Md€ pour la **protection de l'environnement** et 20,6 Md€ pour la gestion durable des ressources

naturelles. Trois quarts de la dépense totale concernent l'eau (assainissement des eaux usées et distribution d'eau potable) et les déchets (gestion des déchets, traitements spécifiques appliqués aux déchets radioactifs et recyclage). Le quart des dépenses restantes concernent la protection de l'air, des sols et de la biodiversité, la lutte contre le bruit ainsi que la recherche et développement (R&D) et les dépenses de fonctionnement des organismes publics en charge de l'environnement.

Limiter l'**empreinte carbone**, énergétique et matière nécessite également de faire évoluer les modes de production et de développer les activités ayant un impact favorable sur l'environnement. En 2017, les **éco-activités** mobilisent 465 500 emplois en équivalent temps plein (EQTP), soit 1,8 % de l'emploi intérieur français. En un an, ces emplois augmentent de 5,4 %. Cette hausse est portée par le dynamisme de l'agriculture biologique, mais aussi par des investissements plus importants en 2017 dans les **énergies renouvelables (EnR)** et en matière d'assainissement des eaux usées. En 2017, la valeur ajoutée dans les éco-activités est en hausse de 4,3 %. Son montant s'élève à 31,6 Md€, soit 1,5 % de celle de l'ensemble des activités.

L'évolution des modes de production a des conséquences sur les métiers et les compétences. Dans ce contexte, l'offre de formation initiale en environnement s'est étoffée. Entre 2008 et 2015, le nombre de jeunes préparant un diplôme dans le champ de l'environnement a progressé de 38 %. ■

### Définitions

**Artificialisation des sols – zone artificialisée** : perte du caractère naturel ou agricole d'un espace, au profit de zones urbaines, industrielles et commerciales, d'infrastructures de transport, de carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs). Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

**Dépense de protection de l'environnement** : effort financier que consacrent les différents agents à la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

**Biodiversité, éco-activités, empreinte carbone, énergies renouvelables (EnR), espèces endémiques, fiscalité environnementale** : voir rubrique « Définitions » en annexe.

### Pour en savoir plus

- « Les investissements pour protéger l'environnement diminuent de nouveau en 2017 », *Insee Focus* n° 161, juillet 2019.
- « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2017 : premiers résultats », *Datalab Essentiel*, SDES, mai 2019.
- « Biodiversité – Les chiffres clés – Édition 2018 », *Datalab*, SDES, décembre 2018.
- « Les acteurs économiques et l'environnement », *Insee Références*, édition 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Valeur ajoutée et emploi dans les éco-activités en 2017

	Valeur ajoutée en milliards d'euros	Emplois en milliers d'EQTP
<b>Protection de l'environnement</b>	<b>16,9</b>	<b>272,1</b>
Pollution de l'air	0,6	7,6
Eaux usées	4,6	61,2
Déchets	6,0	84,5
Déchets radioactifs	0,3	3,5
Réhabilitation des sols et eaux <sup>1</sup>	4,1	96,2
Bruit	0,5	6,5
Nature, paysage, biodiversité	0,8	12,7
<b>Gestion des ressources</b>	<b>8,5</b>	<b>110,9</b>
Gestion des ressources en eau	0,5	6,3
Récupération	1,5	23,7
Maîtrise de l'énergie	1,3	25,7
Énergies renouvelables	5,3	55,2
<b>Activités transversales</b>	<b>6,3</b>	<b>82,6</b>
Services généraux publics	2,5	35,5
Recherche et développement (R&D)	2,6	33,2
Ingénierie	1,2	13,9
<b>Total</b>	<b>31,6</b>	<b>465,5</b>

1. Protection et restauration des sols et masses d'eau, y compris agriculture biologique.

Note : données provisoires.

Sources : Ademe ; Agence BIO ; Douanes ; Insee ; SDES.

## Évolution du montant des recettes des taxes environnementales

	en millions d'euros courants		
	2000	2010	2018
Taxes sur l'énergie	26 300	29 830	46 708
Taxes sur les transports	3 605	5 414	6 317
Taxes sur la pollution et les ressources	2 118	2 451	2 924
<b>Total des taxes environnementales</b>	<b>32 023</b>	<b>37 695</b>	<b>55 949</b>

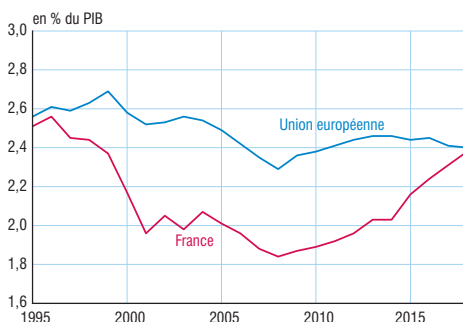
Source : Eurostat (extraction du 31 janvier 2020).

## Dépenses liées à l'environnement

	en millions d'euros courants		
	2000 (r)	2010 (r)	2017 (p)
<b>Protection de l'environnement (1)</b>	<b>29 418</b>	<b>45 258</b>	<b>49 156</b>
Air	1 636	3 454	2 443
Eaux usées	9 641	12 669	12 857
Déchets	9 316	14 927	18 138
Sol, eaux souterraines et de surface	737	1 611	1 749
Bruit	1 550	1 933	2 017
Biodiversité et paysages	1 132	1 708	2 269
Déchets radioactifs	570	729	634
Recherche et développement	3 217	3 709	4 799
Administration générale	1 617	4 518	4 250
<b>Dépense de gestion des ressources (2)</b>	<b>13 195</b>	<b>19 449</b>	<b>20 623</b>
Adduction en eau potable	9 790	13 910	13 987
Récupération	3 406	5 539	6 636
<b>Dépense liée à l'environnement (1)+(2)</b>	<b>42 613</b>	<b>64 707</b>	<b>69 779</b>
Espaces verts urbains	2 131	3 354	...
Énergies renouvelables	...	26 357	...

Source : SDES.

## Évolution de la part des recettes environnementales dans le PIB de 1995 à 2018



Source : Eurostat (extraction du 31 janvier 2020).

## Occupation physique des sols de l'UE en 2015

	en % de la superficie totale																
	Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux	Zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>	Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux	Zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>	
Allemagne	34	32	22	2	1	7	1	1	Lettonie	54	14	23	2	2	2	2	1
Autriche	43	15	25	2	0	4	6	5	Lituanie	38	29	25	2	1	3	1	1
Belgique	25	29	31	2	1	11	2	1	Luxembourg	34	23	29	0	...	10	3	0
Bulgarie	41	29	19	1	0	2	6	2	Malte	5	26	23	1	...	24	14	6
Chypre	23	19	13	1	0	5	23	16	Pays-Bas	13	24	36	10	1	12	2	1
Croatie	46	17	19	1	0	4	12	1	Pologne	36	33	23	2	1	4	1	2
Danemark	18	51	18	2	2	7	2	1	Portugal	34	12	24	1	0	5	19	5
Espagne	29	21	19	1	0	3	17	10	Rép. tchèque	38	32	22	1	0	5	1	1
Estonie	57	14	16	5	4	2	2	1	Roumanie	33	32	27	2	2	2	2	1
Finlande	68	6	4	10	5	2	4	1	Royaume-Uni	12	20	36	2	3	7	19	2
<b>France</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	Slovaquie	45	27	20	1	0	3	4	1
Grèce	32	15	19	1	1	3	25	3	Slovénie	61	10	22	1	0	3	3	1
Hongrie	24	44	20	2	1	4	2	3	Suède	64	4	5	9	5	2	6	5
Irlande	12	6	56	2	6	4	13	1	<b>UE</b>	<b>38</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Italie	33	25	22	2	0	7	7	5									

1. Y c. autres zones boisées.

2. Les zones artificielles comprennent les constructions couvertes, les zones construites non-bâties et les équipements linéaires (routes et voies ferrées).

3. Les landes sont des zones dominées par des arbustes et des plantes ligneuses, les sols nus des zones sans végétation ou recouvertes de lichens.

Source : Eurostat (enquête de 2015, dernière mise à jour des données 24 octobre 2019), Lucas.

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard